

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 4: SIA spécial, no 1, 1975

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications SVIA

Assemblée générale extraordinaire

Lausanne, 27 février 1975

Accédant à la demande de plusieurs membres, le Comité de la SVIA a pris la décision de convoquer une assemblée générale extraordinaire des membres pour procéder à une étude de la situation économique dans nos professions.

Cette assemblée a été fixée au

jeudi 27 février 1975, à 17 h., à Lausanne,
Restaurant du Rond-Point de Beaulieu, salle 1, 1^{er} étage.

Les participants auront le plaisir d'entendre deux conférences :

L'évolution conjoncturelle, en particulier dans le domaine de la construction, par M. Henry Müller, directeur de l'UVACIM (Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers) ;

ainsi que

De la nature et des incidences des mesures d'allègement prises récemment en matière de crédit, par M. Willy Schreyer, directeur régional de la Banque nationale suisse.

La SVIA fait partie d'un groupe de travail mis sur pied par l'UVACIM et qui réunit l'UPIAV, la Fédération vaudoise des entrepreneurs ainsi que les représentants des métiers du second œuvre.

Ce groupe, à la demande de la Banque nationale suisse, a procédé à une enquête sur la situation dans les bureaux techniques. Dans le courant du mois de décembre 1974, les résultats de l'enquête ont été remis à M. Georges-André Chevallaz, chef du Département des finances et des douanes, qui consultait l'UVACIM sur la situation dans le canton de Vaud.

Il est donc permis de penser que ces résultats, qui vont être publiés prochainement dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*, ont eu une certaine influence sur les mesures adoptées récemment par le Conseil fédéral et la Banque nationale suisse.

Au cours de cette assemblée, différentes propositions de résolutions seront proposées par le Comité de la SVIA. Les membres SVIA qui voudraient nous faire des suggestions sont priés de bien vouloir les adresser *par écrit et huit jours avant la séance* au Comité de la SVIA.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SVIA du 11 novembre 1974.
2. Exposé de MM. H. Müller et W. Schreyer.
3. Discussion, résolutions et votations.
4. Divers.

Candidatures

M. Duvoisin Jean-Marc, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972.
(Parrains : MM. F. Matter et J.-C. Badoux.)

M. Freienberg Wolfgang, architecte, diplômé de Technische Hochschule Karlsruhe en 1967.
(Parrains : MM. B. Meuwly et F. Ryser.)

M. Garnier Alain, architecte, diplômé EPFL en 1974.
(Parrains : M. M. Bevilacqua et M^{me} L. Schaffner.)

M. Ho Chanh Thang, ingénieur mécanicien EPFL, diplômé en 1974.
(Parrains : MM. U. Mocafico et S. Gouda.)

M. Marguerat Pierre, ingénieur mécanicien, diplômé EPUL en 1952.
(Parrains : MM. P. Dubuis et L.-D. Paschoud.)

M. Truffer Jean-Jacques, ingénieur rural, diplômé EPUL en 1969.
(Parrains : MM. J.-L. Horisberger et A. Jaquet.)

M. Elmiger Franz, ingénieur pétrographe, diplômé EPFZ en 1953.
(Parrains : MM. R. Chappuis et M. Carrard.)

M. Kempf Eric, architecte, diplômé EPFL en 1974.
(Parrains : MM. F. Boschetti et P. Margot.)

M. Bignens André, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1966.
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et G. Rey.)

M. Hirsbrunner Werner, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1968.
(Parrains : MM. D. Rodieux et B. Pasche.)

M^{me} Ho Chanh Thang Tran Tuyêt Lê, ingénieur chimiste, diplômée EPFL en 1974.
(Parrains : M. Ph. Javet et P. Lerch.)

M. Pangalos Anastase, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1973.
(Parrains : MM. R. Suter et J.-P. Jaccoud.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au Comité SVIA *dans un délai de 16 jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

UIA

2^e Concours international de revues d'architecture et 5^e Festival du film d'architecture

Les organisateurs de ces deux concours ayant lieu parallèlement au 12^e congrès mondial de l'UIA (voir *BTSR* n° 23 du 7.11.1974, p. 468) nous informent que le délai de réception des revues et des films a été reporté au 1^{er} mars 1975.

Congrès

Société suisse de mécanique des sols et des roches

Session de printemps 1975

La session de printemps de la société sur le thème : « Problèmes géotechniques dans les grands travaux en Valais » aura lieu à Brigue les 2 et 3 mai 1975 et non les 29 et 30 mai comme communiqué précédemment.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 14 et 17 des annonces

DOCUMENTATION DU BÂTIMENT

Voir pages 4 et 16 des annonces

Informations diverses

Documentation suisse du bâtiment : Economies possibles pour l'industrie du bâtiment

Dans son bulletin mensuel, la Documentation suisse du bâtiment vient de publier des chiffres qui analysent les frais découlant des documentations techniques qui sont mises à la disposition des architectes par l'industrie suisse. Il en ressort que l'industrie du bâtiment peut réaliser des économies sensibles en répondant scrupuleusement aux besoins réels des architectes et des ingénieurs.

Un grand nombre de prospectus et de documentations ne correspondent pas aux exigences de l'architecte. Des analyses ont prouvé qu'un bureau d'architecture est arrosé de plus de 7 kilos d'imprimés par semaine. Plus de 90 % de ces imprimés terminent leur carrière dans la corbeille à papier sans même être lus. Il est clair que les modifications structurelles assez profondes dans la branche du bâtiment ne permettent guère d'encaisser ces pertes sans réaction. C'est la raison pour laquelle la Documentation suisse du bâtiment vient de publier les critères pour les feuilles de caractéristiques destinées à l'industrie et aux architectes. En qualité de membre du Conseil international du bâtiment (CIB), une organisation faisant partie de l'ONU, la Documentation suisse du bâtiment a adapté les directives du CIB aux problèmes suisses tout en élaborant les données techniques classées selon produits, ce qui permet à l'industrie d'établir les documentations techniques avec peu d'investissements.

Comme tous les pays européens utilisent les mêmes critères, l'industrie suisse a la possibilité de faire élaborer des feuilles de caractéristiques qui seront valables sur un plan international en traduisant simplement les publications dans les langues respectives. Ainsi, les frais de production pour ces feuilles d'information sur les produits se réduisent à plus de 30 %. La Documentation suisse du bâtiment, 4249 Blaufen/BE, remettra gratuitement les directives concernant l'emploi des feuilles de caractéristiques à base internationale à toutes les entreprises qui s'y intéressent.

Les avantages du siliconage des façades

Les façades, qu'elles soient en béton ou en maçonnerie, protégées ou non par des enduits, restent toujours vulnérables aux agressions climatiques et chimiques de toutes sortes :

- Les taches blanchâtres, considérées à tort comme étant inévitables, sont dues aux efflorescences de chaux qui se créent par l'hydrate de chaux arrivé à l'extérieur et transformé, au contact de l'air, en carbonate de calcium qui libère la chaux hydratée. Mis à part le côté inesthétique de ces taches, elles décollent les joints en mastic et ont, à la longue, une action destructrice sur les enduits, mortiers, etc.
- L'humidité extérieure crée d'incessants micromouvements de gonflement-retrait qui sont nuisibles aux matériaux.
- Les oxydes de combustion de l'atmosphère polluée des villes, des routes, des industries constituent des agressions lentes pour les façades.
- La poussière salissante se dépose partout.
- L'ensoleillement inégal des façades d'un même immeuble provoque des changements de couleur.
- En hiver, la pénétration des gouttes d'eau dans les pores des façades est destructrice par l'augmentation de leur volume due au gel.

Tous ces inconvénients peuvent être évités grâce à une protection efficace, par un siliconage sérieux des façades, habilement choisi, hautement qualifié, qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, autant en Suisse qu'à l'étranger (centaines de références).

Le procédé consiste en l'application d'une imprégnation en profondeur, suivie d'une couche protectrice. L'opération rend les surfaces insensibles à l'humidité extérieure ; l'eau n'adhère plus sur les murs ; la poussière est vite lavée par la pluie qui entraîne ainsi la saleté déposée ; le contact direct avec la fumée industrielle nocive est arrêté ; les rayons ultraviolets sont freinés ; les effets dus au gel sont supprimés.

Pour maintenir les couleurs de base des surfaces couvertes, on peut faire un traitement avec un silicone incolore, posé en deux couches (le produit Silicon Spray S-1030 bouche les pores en créant une barrière de vapeurs et le produit Siloxan 715 crée l'écran protecteur tout en permettant la transmission des vapeurs d'eau).

Mais le siliconage, avec toutes ses qualités remarquables citées plus haut, peut être en même temps la peinture des façades, couleurs au choix. Le traitement : imprégnation avec le silicone Siloxan 700 + peinture avec le silicone Siloxan 710 associe les avantages des écrans protecteurs à base de silicone avec la grande capacité de couverture des peintures silicones, et tout cela aux prix des peintures traditionnelles ; garantie 10 à 15 ans, même sur des anciennes peintures. Ces traitements de façades, ainsi que d'autres traitements adaptés pour chaque cas, sont appliqués avec succès par l'entreprise FLEXO-BAU S.A. = FLEXO-BAT S.A.

FLEXO-BAU S.A.

Genève 8, rue John-Grasset 3, route d'Echallens 1221 Genève Tél. (022) 29 33 21

Lausanne 1032 Romanel Tél. (021) 74 4505

Usine SARINA à Moncor près Fribourg

(voir photographie page couverture)

Fabrication de radiateurs, cuisinières et éléments de cuisine, faux plafonds métalliques.

Réalisation en deux étapes : 1968/69 - 1972/73.

	Surface bâtie	Cube SIA
1 ^{re} étape	env. 1500 m ²	env. 13 000 m ³
2 ^{re} étape	env. 3000 m ²	env. 34 000 m ³
1 ^{re} étape + 2 ^{re} étape . .	env. 4500 m ²	env. 47 000 m ³

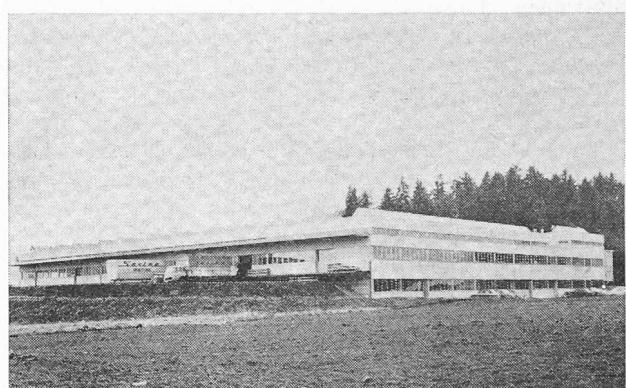
Maitre d'ouvrage : SARINA SA, Fribourg.

Architecte : M. J.-Cl. Lateltin, architecte EPFZ-SIA, Fribourg. Ingénieur civil : Clément & Bongard, ingénieurs EPF-SIA, Fribourg.

Ingénieur CVS : Tecnoservice SA, Fribourg.

Ingénieur électricien : Ch. Perrottet, Epalinges.

Entreprise générale : LOSAG SA, Fribourg, Lausanne.



Les deux étapes ont été réalisées en entreprise globale (projet d'exécution et construction) par LOSAG SA, pour un prix forfaitaire et dans des délais arrêtés d'avance par contrat.

Travaux de construction de la 2^{re} étape :

Ouverture du chantier : novembre 1972.

Mise hors d'eau de la halle : septembre 1973.

Réception de l'usine : décembre 1973.

Principales caractéristiques techniques de l'usine (1^{re} et 2^{re} étapes)

Surface totale de plancher (niv. +/− 0,00) .	4500 m ²
dont : fabrication	3000 m ²
halle de peinture	950 m ²
utilités et bureaux	550 m ²
Surface totale de plancher (niv. −3,44) . . .	3500 m ²
dont : stockage	1250 m ²
menuiserie	1250 m ²
locaux techniques	550 m ²
abris et vestiaire	450 m ²

Système de construction

- Dalle et piliers en béton jusqu'au niveau +/− 0,00.
- Ossature métallique en élévation avec toiture plate (bacs autoportants) + lanternaux.
- Façades en panneaux-sandwichs (béton préfabriqué).
- Menuiserie extérieure métallique avec vitrages isolants.
- Chape industrielle (quartz) pour les deux niveaux.

Installations techniques (bâtiment)

- Chaufferie : deux chaudières à surpression de 530 000 Kcal/h.
- Système de chauffage par plaques chauffantes et plaques rayonnantes + aérothermes.
- Trois citernes d'une capacité totale de 130 000 litres.
- Ventilation par extracteurs.
- Régulation automatique chauffage-ventilation.
- Transformateur et distribution électrique par caniveaux à câble.
- Centrale des fluides et distribution primaire.
- Monte-charge, charge utile 5,5 t.
- Protection incendie par réseau Sprinkler couvrant tous les locaux.